FHP BRETAGNE
FÉDÉRATION DE L'HOSPITALISATION PRIVÉE

2022

# ma santé EN BRETAGNE 2022

*Pour défendre la santé des Bretons*
*Les hôpitaux privés de Bretagne,*

**mobilisés & déterminés**

## 6 propositions des hôpitaux privés de Bretagne

## LA SANTÉ, PRÉOCCUPATION MAJEURE
# des Français et des Bretons

*Le Grand Débat National initié par le Président de la République n'incluait pas initialement les enjeux de santé. Ceux-ci se sont imposés presque naturellement lors des réunions ou dans les contributions écrites de nos concitoyens. La santé est un enjeu majeur de notre société, elle reste également un élément de mesure de la qualité des services publics disponibles au plus près des populations.*

*Parmi les préoccupations des Français et des Bretons, la désertification médicale occupe une place particulière. Outre un maillage suffisant de médecins libéraux, les citoyens attendent des politiques publiques qu'elles permettent de disposer d'établissements d'accueil de grande qualité et au plus proche de leur domicile. Or, cet objectif est particulièrement difficile à atteindre dans les villes de taille moyenne ou dans les zones rurales. Les Bretons le savent bien.*

*Toutefois, il existe également une tension budgétaire qui ne peut être négligée. Si nos concitoyens revendiquent des services publics, proches d'eux et efficients, ils estiment également que le poids de la fiscalité est devenu trop lourd à supporter. Cette apparente contradiction exige de bousculer les a priori du passé afin d'adapter notre système de santé à un monde qui change, une structure des actifs qui évolue et l'apparition de nouvelles pathologies chroniques, par exemple.*

*Notre système de santé doit poursuivre sa mutation. Au sein de la FHP Bretagne, nous considérons qu'il s'agit d'une chance. Nous imaginons la Bretagne de demain mieux équipée en outils de santé de proximité.*

*Cette ambition ne pourra être atteinte sans une remise en question de nos modèles, parfois figés dans des approches dépassées. C'est notamment le cas de cette confrontation, parfois artificielle, entre établissements relevant du statut privé et du statut public. Ces dogmes doivent tomber pour nous permettre d'imaginer une offre de santé mieux adaptée aux attentes légitimes des citoyens.*

*C'est l'ambition du Gouvernement et de la ministre des Solidarités et de la Santé avec le projet de loi "Ma Santé 2022", avec également la réflexion nationale autour du grand âge et de la dépendance, lancée à la rentrée 2019.*

*La FHP Bretagne signe ce fascicule afin d'apporter sa contribution à cette ambition.*

***Nicolas Bioulou***
*Président de la FHP Bretagne*

2022 ma santé EN BRETAGNE

*Pour défendre la santé des Bretons*
*Les hôpitaux privés de Bretagne,*
mobilisés & déterminés

**L'EFFICIENCE**

# au service de la santé des Bretons

## CAP HORN, AU CŒUR DU PARCOURS DE VIE DU PATIENT

*Landerneau (29)*

L'Institut de Réadaptation du Cap Horn (IRCH) a ouvert le 2 mai 2019 à Landerneau : 11000 m² sur 4 niveaux, 176 lits d'hospitalisation complète et 35 places d'hôpital de jour, une équipe médicale de 8 professionnels pour accueillir jusqu'à 1500 patients par an.

Acteur incontournable en orthogériatrie et inscrit dans les filières neurologique, d'oncologie et de soins de support du territoire, l'IRCH innove et propose différents formats d'hospitalisation, tout au long du parcours du patient, avec des prises en charge pré et post-opératoires. En complément, l'IRCH souhaite s'engager dans la prévention et la promotion en santé afin de freiner le développement des maladies liées au comportement .

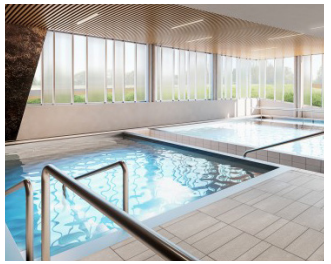

## CENTRE SPÉCIALISÉ EN OBÉSITÉ (CSO)

*Saint-Grégoire (35)*

Dans le cadre du plan présidentiel 2010-2013, le ministère de la santé a identifié, grâce aux ARS, 37 Centres Spécialisés en Obésité (CSO). Le Centre Hospitalier Privé de Saint-Grégoire (CHP) est le CSO de la Bretagne.

Son rôle est l'animation et la coordination régionale de la filière obésité tant médicale que chirurgicale. Il assure une prise en charge multidisciplinaire de l'obésité sévère et complexe. Il organise la filière de soins en Bretagne en mobilisant l'ensemble des parties prenantes concernées, qu'elles soient établissements de santé, secteur médico-social, professionnels libéraux, patients et associations d'activité physique adaptée.

## AMÉLIORER LE VÉCU DES ENFANTS OPÉRÉS PAR L'UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

*Quimper (29)*

Grâce au soutien de Rotary International, les cliniques de Quimper modernisent leur prise en charge des enfants et des adolescents au bloc opératoire en proposant des tablettes et des casques de réalité virtuelle.

Ces solutions permettent de rassurer les jeunes patients, de créer une interaction ludique avec les soignants et de rendre le bloc opératoire plus accueillant. Ils évoluent alors dans un environnement numérique qu'ils connaissent bien, sont moins anxieux et récupèrent donc plus rapidement.

Pour certaines interventions, la réalité virtuelle permet même d'effectuer une anesthésie avec hypno sédation.

## LA CULTURE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DES PATIENTS

*Yffiniac (22)*

La Clinique du Val Josselin, établissement de psychiatrie, développe depuis plus de dix ans un programme culturel destiné aux patients et à leur entourage pour oublier la maladie. Cette démarche baptisée "L'Odyssée" associe soignants et structures culturelles locales : La Passerelle, scène nationale de Saint-Brieuc, la médiathèque d'Yffiniac, la MJC du Plateau et le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC).

Un écrivain, un musicien et un chorégraphe, en liaison avec les professionnels, permettent aux patients de s'exprimer à travers l'écriture, la musique et la mise en mouvement du corps.

"L'Odyssée" s'est concrétisée par une représentation chorégraphiée des patients ainsi qu'une exposition du FRAC dans les locaux.

## LA RAAC, UN STANDARD DE PRISE EN CHARGE

*Brest (29)*

Les équipes du Centre Hospitalier Privé de Brest (CHP), de Keraudren et du Grand Large, sont fortement impliquées dans les démarches de Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie (RAAC).

Elles en déploient désormais les outils en chirurgie orthopédique et viscérale et bientôt en chirurgie thoracique.

Parcours de soins coordonnés, séjours de préhabilitation, autonomisation du patient sont les principes clefs des parcours de soins du CHP Brest. En complément du label GRACE (Groupe Francophone de Réhabilitation Améliorée après Chirurgie), la Polyclinique de Keraudren est reconnue centre ambassadeur de la RAAC par l'ARS Bretagne.

## L'HOPITAL DE JOUR POUR MAINTENIR À DOMICILE LES PERSONNES AGÉES

*Plancoët (22) - Bénodet (29)*

Pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population, l'hospitalisation de jour (HDJ) constitue une alternative adaptée : au sein d'un programme individualisé élaboré par divers professionnels de santé (kinésithérapeute, ergothérapeute, éducateur sportif, diététicien, orthophoniste et assistant social), l'HDJ permet de maintenir l'autonomie dans le cadre de vie habituel.

En 2019, la Clinique Maison de Velleda à Plancoët et la Clinique Les Glénan à Bénodet ont chacune ouvert un HDJ en Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) spécialisé dans les affections des personnes âgées polypathologiques dépendantes ou à risque de dépendance.

**CONTRIBUTION DE LA FHP BRETAGNE À**

# *la mutation de notre système de santé*

## SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC AU SERVICE DES BRETONS

Notre secteur de santé repose sur deux piliers solides : **un secteur public fort** et **un secteur privé innovant**. Privé et public disposent de leurs particularités et conservent certaines différences. Trop longtemps, ils ont été placés en situation d'être opposés. Or, les enjeux qui sont les nôtres imposent de remettre à plat le dogme qui consisterait à diviser notre offre de soins en fonction du statut des établissements.

**Les hôpitaux, quel que soit leur statut, sont au service de la santé de nos concitoyens, ils exercent tous une mission de service public.**

Ils doivent faire face, **ensemble**, aux défis financiers qu'ils ont à relever, aux enjeux de territoires qui sont cruciaux ainsi qu'aux mutations technologiques qui ouvrent de nouvelles perspectives mais dont le financement reste à poser.

## IMPLIQUER PLUS ET MIEUX LES HÔPITAUX PRIVÉS

Les hôpitaux privés sont des acteurs incontournables de notre système de soins. Ils interviennent, avec leurs spécificités, dans les parcours de soins de nos concitoyens, au même niveau que le secteur public.

Néanmoins, ils sont parfois considérés avec distance. Il est fréquent que leur apport au service public de la santé ne soit pas envisagé à sa dimension réelle.

En Bretagne, comme ailleurs sur le territoire, les hôpitaux privés doivent réaffirmer leur légitimité et prendre part aux décisions relatives aux enjeux de santé : **organisation territoriale, déploiement du numérique, parcours de soins.**

## DES OFFRES MÉDICALES AU PLUS PROCHE DES CITOYENS

Le déploiement des hôpitaux de proximité doit être envisagé dans une approche de collaboration entre secteurs privé et public. L'enjeu est clair : il s'agit de **conserver au plus près des patients des équipes médicales et un plateau technique de premier recours et de haute qualité**.

Nos concitoyens estiment être confrontés à **une désertification médicale**, notamment dans les villes de petite taille et les zones rurales.

Les **Maisons de santé et les hôpitaux de proximité** doivent se généraliser au plus près des citoyens. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il est primordial d'associer, à équité, l'ensemble des acteurs du parcours de soins.

**mobilisés & déterminés**

## REDÉFINIR LES MISSIONS DES ARS

Les Agences Régionales de Santé (ARS) ont une **double mission** qui ne les encourage pas à une approche objective de la régulation du secteur.

Elles sont à la fois les **garantes du fonctionnement** du secteur public de la santé et **en charge de la régulation de l'ensemble des acteurs** qu'ils soient privés ou publics. Ainsi, il est demandé au même organisme d'assurer la tutelle des hôpitaux publics et de réguler l'offre de soins qu'elle soit privée ou publique. Les ARS, par leurs missions, sont donc confrontées à une tâche contradictoire qui les incite, de fait, à prioriser un secteur plutôt qu'un autre, l'arbitrage s'opérant au détriment des hôpitaux privés.

Il est urgent de redonner de l'autonomie aux acteurs du système de santé, quel que soit leur statut. Sans confiance et sans équité de traitement, notre système de santé court à sa perte.

Les hôpitaux privés doivent **être mieux reconnus et mieux accompagnés** dans le développement de leur activité.

## MISER PLUS SUR LE NUMÉRIQUE

Les établissements de santé sont confrontés à la mutation technologique qui touche l'ensemble des secteurs d'activité. Le numérique permet de réelles avancées au service des patients, encore faut-il que **sa participation au parcours de soins soit reconnue et financée.**

Le recours aux nouvelles technologies peut permettre :

- de désenclaver certaines zones au plan médical,
- d'assurer un meilleur suivi du patient,
- d'accélérer la prise en charge de la maladie.

Néanmoins, ces apports positifs ne pourront se généraliser tant qu'**un financement spécifique** ne sera pas mobilisé.

**POUR LA SANTÉ DES BRETONS, LA FHP BRETAGNE ET SES ADHÉRENTS**

*portent 6 propositions concrètes*

**01**
**Replacer le patient au cœur de son parcours de soins**

**02**
**Réinvestir les déserts médicaux**

**03**
**Renforcer et moderniser la régulation de l'offre de soins**

**04**
**Initier une démarche tarifaire cohérente et lisible**

**05**
**Valoriser les professionnels de santé**

**06**
**Généraliser le recours aux outils numériques**

01

## Replacer le patient au cœur de son parcours de soins

Les contraintes budgétaires peuvent laisser penser qu'elles sont priorisées dans l'organisation de notre système de soins. Nos concitoyens ne comprennent pas toujours que des services de proximité doivent être regroupés, à l'instar des maternités ou de certains plateaux de chirurgie par exemple. Or, ces décisions sont prises afin de conserver un haut niveau de technicité pour les praticiens et de sécurité pour les patients.

La gestion de notre système de santé est très technique voire technocratique et elle est difficilement compréhensible pour les personnes extérieures.

Pourtant, pour accepter les décisions médicales, mieux appréhender l'offre de soin et participer activement à la préservation de son capital santé, le citoyen doit être en mesure de comprendre le parcours de soins.

***2 pistes d'amélioration simples et concrètes pour replacer le patient au cœur de son parcours de soins :***

- ***Responsabiliser*** *le citoyen dans la prévention en lui délivrant une information positive, impliquante et mobilisatrice en utilisant tous les moyens à disposition (école, famille, réseaux sociaux, associations, audiovisuel public, etc.)*
- ***Informer*** *mieux et de façon compréhensible le patient, notamment par l'utilisation systématique de l'Espace Numérique de Santé*



02

## Réinvestir les déserts médicaux

La désertification médicale n'est pas un fléau homogène : certains départements sont plus frappés que d'autres, les zones rurales sont généralement moins bien équipées que les zones urbaines et les petites villes souffrent plus que les métropoles.

L'offre de santé est pourtant un symbole de la présence de services publics pour de nombreux citoyens.

Néanmoins, cette offre de soins partout et pour tous doit reposer sur l'ensemble des acteurs, et non pas uniquement sur l'hôpital public. Il faut repenser les modes d'installation et créer des passerelles entre la ville et les établissements.

***6 pistes d'amélioration simples et concrètes pour réinvestir les déserts médicaux :***

- ***Associer*** *les hôpitaux privés à la construction de l'offre de soins dans les territoires en les intégrant dans les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)*
- ***Co-construire*** *les offres de soins territoriales avec les acteurs publics et privés de la santé, en dotant, par exemple, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de compétences en matière de politique publique de santé*
- ***Généraliser*** *les hôpitaux de proximité en s'appuyant sur tous les acteurs, publics et privés*
- ***Accompagner*** *les établissements en difficulté dans leur restructuration (en privilégiant par exemple les regroupements) ou dans la cessation de leur activité*
- ***Encourager*** *davantage l'efficience des établissements*
- ***Développer*** *des offres de premier recours intégrant imagerie et biologie médicale pour des soins non programmés*

03

## Renforcer et moderniser la régulation de l'offre de soins

Les missions des Agences Régionales de Santé (ARS) doivent être recadrées afin de mieux correspondre aux nouveaux enjeux du système de santé.

Les ARS doivent avoir pour mission de réguler l'offre de soins sans a priori liés au statut juridique des établissements. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de les libérer de leur tutelle sur le secteur public.

***3 pistes d'amélioration simples et concrètes pour renforcer et moderniser la régulation de l'offre de soins :***

- ***Donner*** *plus de marges de manœuvre aux gestionnaires des hôpitaux publics en dépolitisant leur gouvernance (nécessité de sortir les élus de leur conseil d'administration)*
- ***Instiller*** *de la confiance à l'égard des acteurs de santé en leur donnant plus de liberté pour proposer une offre de soins adaptée aux territoires et aux spécificités de la population*
- ***Permettre*** *à l'ARS d'apporter de la souplesse réglementaire via des dérogations (extension de l'article 51 notamment)*



04

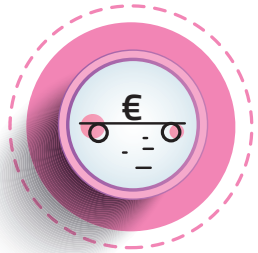

## Initier une démarche tarifaire cohérente et lisible

Le financement de notre système de santé ne peut être mis de côté. Si les professionnels comprennent les contraintes budgétaires, pour lesquelles ils apportent des pistes d'optimisation, il est inconcevable que le manque de visibilité sur les tarifs perdure.

Actuellement, les gestionnaires ne disposent pas d'une visibilité pluri-annuelle sur leurs ressources, cette situation est devenue insupportable pour les établissements, dont certains, notamment en Bretagne, ont été placés en situation de grande fragilité financière.

***4 pistes d'amélioration simples et concrètes pour initier une démarche tarifaire cohérente et lisible :***

- ***Fixer*** *une pluri-annualité de l'ONDAM (Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie) et des tarifs des établissements, au moins sur trois ans*
- ***Favoriser*** *l'efficience des établissements en encourageant ceux qui privilégient la qualité du service médical rendu*
- ***Valoriser*** *le recours à l'ambulatoire et la baisse de la DMS (Durée Moyenne de séjour) sur le plan tarifaire*
- ***Répartir*** *de façon équitable le financement des missions de service public dispensées par tous les établissements de santé*

05

## Valoriser les professionnels de santé

Les professionnels de santé, qu'ils soient salariés ou libéraux, ont le sentiment d'être insuffisamment reconnus. Ils doivent assumer des rythmes de travail soutenus et une transformation de leur métier dans un contexte budgétaire contraint. Certains se plaignent de devenir la "variable d'ajustement" du système de santé.

***4 pistes d'amélioration simples et concrètes pour valoriser les professionnels de santé :***

- ***Redonner*** *sa place au "prendre soin" face au simple geste technique*
- ***Placer*** *le soignant comme acteur de la prévention*
- ***Former*** *tout au long du parcours professionnel en adaptant l'offre de formation aux nouveaux enjeux de santé*
- ***Déléguer*** *et* ***transférer*** *certaines tâches en décloisonnant les métiers paramédicaux (aide-soignant/infirmier) ou médicaux (infirmier/médecin)*

06

## Généraliser le recours aux outils numériques et aux innovations

Le numérique s'impose désormais dans la vie quotidienne des Français, il est devenu un enjeu incontournable de notre système de soins. Pourtant, le recours aux outils numériques n'est toujours pas financé à sa juste va leur.

***5 pistes d'amélioration simples et concrètes pour généraliser le recours aux outils numériques :***

- ***Mettre*** *en place un financement pour le suivi des patients réalisé grâce aux outils numériques*
- ***Favoriser*** *les expérimentations dans les établissements, quel que soit leur statut juridique et inciter au partage des innovations au sein de la communauté de santé*
- ***Organiser*** *l'interopérabilité entre les systèmes d'information de santé des établissements*
- ***Généraliser*** *le recours au télésoin*
- ***Former*** *et* ***accompagner*** *les acteurs de santé et les patients à l'utilisation des outils numériques*

## LA FHP BRETAGNE ET
# ses adhérents

Les 30 hôpitaux privés de Bretagne assurent un maillage de nos quatre départements. Ils sont présents dans des villes de toutes les tailles et proposent une offre de soin large et diversifiée qui va de l'hospitalisation à domicile à la psychiatrie en passant par la médecine, la chirurgie, l'obstétrique et les soins de suite et de réadaptation.

**30**
établissements

**349 344**
personnes soignées

**103 422**
personnes accueillies aux urgences

**6 085**
bébés

**5 206**
personnes salariées

**2 070**
infirmiers

**1 108**
aides-soignants

**1 207**
médecins

**2/3**
des cliniques et hôpitaux privés certifiés au plus haut niveau par la Haute Autorité de Santé

DONNÉES 2018 • SAE - PMSI - FHP

2022 ma santé EN BRETAGNE

*Pour défendre la santé des Bretons*
*Les hôpitaux privés de Bretagne,*
**mobilisés & déterminés**

FHP BRETAGNE
FÉDÉRATION DE L'HOSPITALISATION PRIVÉE

**FHP BRETAGNE**
Bureau A110 - Rond-point Maurice Le Lannou - 35000 RENNES
Contact : Véronique GÉMIN - 02 23 48 27 18 - 06 07 86 70 66
delegation@fhpbretagne.bzh
**www.fhp.fr**

Sountsou - Affaires Publiques • Design : regardsur.fr • 123rf